



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Acide citrique

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Acide citrique
Numéro du produit	20376
Synonymes; marques commerciales	CITRIC ACID MONOHYDRATE, 2, HYDROXY-1,2,3 PROPANE TRICARBOXYLIC ACID, CITRIC ACID MONO E330 20-100M CB, ACIDE CITRIQUE MONO GRAN E330, ACIDE CITRIQUE 1AQ FCC ED7, CITRIC ACID MONO E330 8-80M LT, CITRIC ACID MONO E330, ACIDE CITRIQUE MONO SUNSHINE, CITRIC ACID MONO SUNSHINE O&G, CITRIC ACID MONO E330 8-80M RZ, CITRIC ACID 1AQ, CITRIC ACID MONO F6000, CITRIC ACID MONO WFG JBN, CITRIC ACID MONO MED N1560, CITRIC ACID MONO JIU JBN, CITRIC ACID MONO LAU JBN, CITRIC ACID MONO JGY JBN, CITRIC ACID MONO LTY JBN, CITRIC ACID MONO E330 5 30M CB, CITRIC ACID MONO N1560
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	5949-29-1
Numéro index UE	607-750-00-3
Numéro CE	201-069-1

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie Agro-Alimentaire Produits de beauté Applications industrielles diverses Détergent. Pharmaceutique Additif alimentaire Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	20376

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Acide citrique

### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non Classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-069-1

#### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom du produit	Acide citrique
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro index UE	607-750-00-3
Numéro CAS	5949-29-1
Numéro CE	201-069-1
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## Acide citrique

<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Eviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.
------------------------------	---

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
--------------------------------------	---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## Acide citrique

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Eviter l'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**PNEC**

- eau douce; 0.44 mg/l
- eau de mer; 0.044 mg/l
- Sédiments (eau douce); 7.52 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.752 mg/kg
- Sol; 29.2 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

**Mesures d'hygiène** Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

## Acide citrique

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Poudre pulvérulente. Solide cristallin.
<b>Couleur</b>	Incolore. ou Blanc.
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution diluée): 1.85 @ 5%
<b>Point de fusion</b>	135 - 152°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	1.542 - 1.665 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	~ 880 g/l eau @ 20°C Soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Alcools.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: -1.8 - -0.2
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	345°C
<b>Viscosité</b>	Non applicable.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	210.14
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.

## Acide citrique

**Température critique** Pas d'information disponible.

**Composé organique volatil** Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Indéterminé.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la formation et la dispersion de poussières.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Bases fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5.400,0

**Espèces** Souris

**ETA orale (mg/kg)** 5.400,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2.000,0

**Espèces** Rat

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'information disponible.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

## Acide citrique

<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Négatif.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Négatif.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicocinétique</b>	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	La poudre peut irriter la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.
--------------------	---

#### 12.1. Toxicité

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 440 - 706 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 24 heures: 1535 mg/l, Daphnia magna

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est biodégradable.
-------------------------------------	-------------------------------

<b>Demande biologique en oxygène</b>	0.526 g O <sub>2</sub> /g substance
--------------------------------------	-------------------------------------

<b>Demande chimique en oxygène</b>	0.728 g O <sub>2</sub> /g substance
------------------------------------	-------------------------------------

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Acide citrique

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** log Pow: -1.8 - -0.2

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## Acide citrique

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### Inventaires

##### UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Acide citrique

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	06-06-23
<b>Numéro de version</b>	5.000
<b>Remplace la date</b>	28-03-22
<b>Numéro de FDS</b>	20376

## Acide citrique

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Signature</b>	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



## Scénario d'exposition Use as intermediate

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as intermediate
Catégories de produit chimique [PC]:	PC19 Intermédiaire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

## Use as intermediate

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3000  
Quantité quotidienne par site: 10000 kg

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.7%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:40  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Usine de traitement des eaux usées sur site

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

Traitement des déchets Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Facteurs humains indépendants du management du risque

## Use as intermediate

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm <sup>2</sup> . PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> .
--	---

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taux de ventilation</b>	manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	--

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

<b>Information supplémentaire</b>	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- EUSES utilisé.
<b>exposition environnementale</b>	eau douce: Exposition 0.0154 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.035

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	---

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Formulation of preparations

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of preparations
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC18 Encres et toners PC30 Produits photochimiques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange ERC3 Formulation dans une matrice solide ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

### Salarié

## Formulation of preparations

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 6000  
Quantité quotidienne par site: 20000 kg

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0.25%

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05%

**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:10

#### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

## Formulation of preparations

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrément , ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Intérieur

**Taux de ventilation** manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.

**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Formulation of preparations

L'usage est considéré comme sûr.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in personal care products

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in personal care products
Catégories de produit chimique [PC]:	PC2 Adsorbants PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

## Use in personal care products

### quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 1.03 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 750

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%  
**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%  
**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:900  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:1000

### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.  
**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0158 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0359

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.



## Scénario d'exposition Use in cleaning products, Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Industrial
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU20 Services de santé

### Environnement

## Use in cleaning products, Industrial

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC2 Formulation dans un mélange
	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

### Salarié

<b>Catégories de processus</b>	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage	

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### quantités utilisées

Montant annuel par site 5000 kg  
Quantité quotidienne par site: 14 kg

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

<b>Dilution</b>	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

### Mesures de management du risque

<b>Bonnes pratiques</b>	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Usine de traitement des eaux usées sur site

## Use in cleaning products, Industrial

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

**Considérations relatives à l'élimination** Eliminer les cannettes et récipients de rebut conformément à la réglementation locale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

**État** solide , ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** manipuler une substance en système principalement fermé avec un système de ventilation.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.

**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

## Use in cleaning products, Industrial

**Méthode d'évaluation**      Modèle- ECETOC TRA utilisé.  
L'usage est considéré comme sûr.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in cleaning products, Professional

### Identité du scénario d'exposition

<b>Nom du produit</b>	Citric Acid
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119457026-42-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	77-92-9
<b>Numéro CE</b>	201-069-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

<b>Titre principal</b>	Use in cleaning products, Professional
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
<b>Catégories d'articles [AC]</b>	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
<b>Secteur principal</b>	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

### **Salarié**

## Use in cleaning products, Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrément, ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

#### Mesures de management du risque

Porter un vêtement de travail approprié.  
utiliser une protection pour les yeux et des gants.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

## Use in cleaning products, Professional

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%  
**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%  
**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale  
**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.  
**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.  
Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.



## Scénario d'exposition Use in cleaning products, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in cleaning products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC36 Adoucissants d'eau PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC8 Articles en papier AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Secteur d'utilisation	SU20 Services de santé SU22 Utilisations professionnelles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

## Use in cleaning products, Consumer

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 14 kg  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10000

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%

**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

**État** Solide, faible empoussièrement , ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.

**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0248 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0563

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

## Use in cleaning products, Consumer

### Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.



## Scénario d'exposition Use in paper industry

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paper industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 100  
Quantité quotidienne par site: 333 kg

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

## Use in paper industry

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
<b>Traitement des déchets</b>	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	PROC5 Mélange dans des processus par lots Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> .
--	--

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
----------------------	-----------

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

### Mesures de management du risque

	utiliser une protection pour les yeux et des gants. Porter un vêtement de travail approprié.
--	---

<b>Information supplémentaire</b>	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

## Use in paper industry

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in construction products, Industrial and Professional

### Identité du scénario d'exposition

<b>Nom du produit</b>	Citric Acid
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119457026-42-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	77-92-9
<b>Numéro CE</b>	201-069-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

<b>Titre principal</b>	Use in construction products, Industrial and Professional
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
<b>Catégories d'articles [AC]</b>	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
<b>Secteur principal</b>	SU3 Utilisations industrielles
<b>Secteur d'utilisation</b>	SU22 Utilisations professionnelles SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU19 Bâtiment et travaux de construction

### Environnement

## Use in construction products, Industrial and Professional

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	<p>ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article</p> <p>ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)</p> <p>ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)</p> <p>ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)</p> <p>ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur)</p> <p>ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)</p> <p>ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)</p> <p>ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets</p>
---	---

### Salarié

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	--

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

### quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):10%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 90

### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
------------------------------	--

## Use in construction products, Industrial and Professional

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Matière solide en solution

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in construction products, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in construction products, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques AC8 Articles en papier AC10 Articles en caoutchouc AC11 Articles en bois AC13 Articles en plastique
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur) ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
--	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1500

## Use in construction products, Consumer

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

<b>Dilution</b>	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m <sup>3</sup> /jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
------------------------------	--

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Utilisation intérieure/extérieure.
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use in polymers and plastics

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymers and plastics
Catégories de produit chimique [PC]:	PC32 Préparations et composés à base de polymères
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU11 Fabrication de produits en caoutchouc SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

## Use in polymers and plastics

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes  
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 20  
Quantité quotidienne par site: 67 kg

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.65%

**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Usine de traitement des eaux usées sur site

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m<sup>3</sup>/jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

**Considérations relatives à l'élimination** collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

**État** Matière solide en solution

### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>.

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

## Use in polymers and plastics

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

**Mesures de management du risque**

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in textile industry

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in textile industry
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC23 Produits pour le traitement du cuir PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

#### Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

## Use in textile industry

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes  
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 120  
 Montant annuel par site 6000 kg  
 Quantité quotidienne par site: 20 kg

### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%

**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

**Dilution** Facteur de dilution de l'eau douce locale:10  
 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

### Mesures de management du risque

**Bonnes pratiques** manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

**Considérations relatives à l'élimination** collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

**État** Matière solide en solution

### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>.

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

## Use in textile industry

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- EUSES utilisé.

**exposition environnementale** eau douce: Exposition 0.0292 mg/l, PNEC 0.440 mg/l, RCR 0.0663

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in paints and coatings, Industrial and Professional

### Identité du scénario d'exposition

<b>Nom du produit</b>	Citric Acid
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119457026-42-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	77-92-9
<b>Numéro CE</b>	201-069-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

<b>Titre principal</b>	Use in paints and coatings, Industrial and Professional
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt
<b>Catégories d'articles [AC]</b>	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
<b>Secteur principal</b>	SU3 Utilisations industrielles
<b>Secteur d'utilisation</b>	SU22 Utilisations professionnelles SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU18 Fabrication de meubles SU19 Bâtiment et travaux de construction

#### Environnement

<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
---	---

#### Salarié

## Use in paints and coatings, Industrial and Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes  
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 40  
 Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 10 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m <sup>3</sup> /jour

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
<b>Traitement des déchets</b>	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

## Use in paints and coatings, Industrial and Professional

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> . PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm <sup>2</sup> . PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm <sup>2</sup> .
--	--

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

<b>Information supplémentaire</b>	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in paints and coatings, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in paints and coatings, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Catégories d'articles [AC]	AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC11 Articles en bois
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
--	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

## Use in paints and coatings, Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

<b>Facteur d'émission - air</b>	Facteur d'émission dans l'air: 0%
<b>Facteur d'émission - eau</b>	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 2%
<b>Facteur d'émission - terre</b>	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

### Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

<b>Dilution</b>	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

### Mesures de management du risque

<b>Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	Station d'épuration STP municipale
<b>Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)</b>	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m <sup>3</sup> /jour

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
------------------------------	--

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

<b>État</b>	Matière solide en solution
-------------	----------------------------

### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

<b>Environnement</b>	Utilisation intérieure/extérieure.
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use in photography, Industrial and Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

#### Salarié

Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
-----------------------	--

## Use in photography, Industrial and Professional

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Matière solide en solution

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in photography, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in photography, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC30 Produits photochimiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 200 tonnes

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

#### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

## Use in photography, Consumer

### Taux de ventilation

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use as a laboratory agent

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a laboratory agent
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

## Use as a laboratory agent

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
<b>Traitement des déchets</b>	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** solide , ou: Matière solide en solution

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in water treatment

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in water treatment
Catégories de produit chimique [PC]:	PC4 Produits antigel et de dégivrage PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC16 Fluides de transfert de chaleur PC17 Fluides hydrauliques PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, flocculants, précipitants, agents de neutralisation PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

### **Salarié**

## Use in water treatment

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p> <p>PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Concentration de la substance dans le produit: 25%

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - air** Facteur d'émission dans l'air: 0%

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%

**Facteur d'émission - terre** non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

#### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

**Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 10000 m<sup>3</sup>/jour

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

**Traitement des déchets** Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

## Use in water treatment

<b>État</b>	Matière solide en solution
<b>Informations sur la concentration</b>	Concentration de la substance dans le produit: 25%

### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.</p>
--	---

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Industrial and Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

#### Salarié

## Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

<b>Traitement de la boue</b>	L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.
<b>Traitement des déchets</b>	Ajustement du pH éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement biologique central des effluents

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	<p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>.</p>
--	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	--

#### Mesures de management du risque

## Use in metal surface treatment, Industrial and Professional

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in metal surface treatment, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in metal surface treatment, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

## Use in metal surface treatment, Consumer

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État Matière solide en solution

#### Fréquence et durée d'utilisation

Périodiquement

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use in agriculture, Industrial and Professional

### Identité du scénario d'exposition

<b>Nom du produit</b>	Citric Acid
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119457026-42-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	77-92-9
<b>Numéro CE</b>	201-069-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

<b>Titre principal</b>	Use in agriculture, Industrial and Professional
<b>Catégories de produit chimique [PC]:</b>	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
<b>Secteur principal</b>	SU3 Utilisations industrielles
<b>Secteur d'utilisation</b>	SU22 Utilisations professionnelles SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
<b><u>Environnement</u></b>	
<b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b>	ERC2 Formulation dans un mélange ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### **Salarié**

## Use in agriculture, Industrial and Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

**Facteur d'émission - eau** Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%

**Facteur d'émission - terre** Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** solide , ou: Matière solide en solution

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées**

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>. PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm<sup>2</sup>. PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

## Use in agriculture, Industrial and Professional

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

**Information supplémentaire** Éviter les projections.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use in agriculture, Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in agriculture, Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1500 tonnes

#### Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 90%

## Use in agriculture, Consumer

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement de la boue** L'utilisation des déchets municipaux en tant que engrais est probable.

### **2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)**

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### **3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### **3. Détermination de l'exposition (Santé 1)**

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.



## Scénario d'exposition Use in medical devices

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Citric Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457026-42-XXXX
Numéro CAS	77-92-9
Numéro CE	201-069-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in medical devices
Catégories de produit chimique [PC]:	PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU20 Services de santé

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	--

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
-------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000 tonnes

#### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Dégagement faible dans l'environnement

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

## Use in medical devices

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** manipuler une substance en système fermé.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.